

Autonomie & Domicile 18
ENSEMBLE, ACTEURS D'UN ACCOMPAGNEMENT QUOTIDIEN

INFIRMIER(ÈRE)

Soigner à domicile, accompagner la vie.

DES MÉTIERS ESSENTIELS, AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

Dans le Cher, de nombreux professionnels de l'aide et du soin favorisent chaque jour le maintien à domicile de personnes en perte d'autonomie ou malades.

Aide à domicile, aide-soignant, infirmier : trois métiers complémentaires, une même vocation : prendre soin des autres et contribuer à leur permettre de vivre chez eux, dans les meilleures conditions.

Le Département du Cher est engagé aux côtés du réseau **Autonomie & Domicile 18**, qui rassemble les Services Autonomie à Domicile du territoire, pour faire découvrir ces métiers au cœur des enjeux actuels : lutte contre l'isolement, inclusion ou encore vieillissement de la population.

Des métiers essentiels.
Des équipes engagées.
Un territoire qui recrute.

LE MÉTIER

L'infirmier dispense des soins au domicile des patients et participe à leur maintien à domicile. Au-delà des actes techniques, il assure une surveillance de leur état de santé, les accompagne au quotidien et joue un rôle essentiel dans la coordination du parcours de soins.

MISSIONS

- Réaliser les soins infirmiers et traitements prescrits
- Effectuer notamment pansements, injections et autres actes techniques
- Évaluer et surveiller l'état de santé du patient
- Prévenir les complications et assurer le suivi des soins
- Participer ou superviser les soins d'hygiène lorsque la situation le nécessite
- Conseiller, rassurer et accompagner le patient et son entourage
- Assurer les transmissions et la traçabilité des soins
- Coordonner les interventions avec les aides-soignants, médecins et autres professionnels



PROFIL

Vous recherchez un métier associant technicité, autonomie et relation humaine.

Les qualités essentielles :

- Sens des responsabilités
- Rigueur et vigilance
- Écoute et qualités relationnelles
- Réactivité
- Autonomie
- Capacité à travailler en équipe et à coordonner les interventions

FORMATIONS

Le métier nécessite le **Diplôme d'État d'Infirmier (DEI).**

La formation est dispensée en **Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI).**

Tout au long de la carrière, des formations complémentaires et spécialisations permettent d'enrichir ses compétences et d'évoluer vers d'autres fonctions, notamment la coordination.

TRAVAILLER À DOMICILE

À domicile, l'infirmier exerce dans un environnement différent à chaque intervention. Il adapte ses soins à la situation de la personne, à son cadre de vie et à son niveau d'autonomie.

- Tournées auprès de plusieurs patients
- Déplacements réguliers sur le territoire
- Autonomie dans l'organisation et la réalisation des soins
- Coordination permanente avec les autres professionnels
- Horaires organisés selon la continuité des soins, pouvant inclure certains week-ends ou jours fériés selon le service

Une autre façon d'exercer le métier infirmier : plus autonome, au plus près du patient et de son quotidien.

AUTONOMIE & DOMICILE 18

Un réseau de Services Autonomie à Domicile mobilisés partout dans le Cher.

Rejoindre Autonomie & Domicile 18, c'est exercer au sein d'un réseau qui favorise la coopération entre les professionnels pour proposer aux habitants un accompagnement global, coordonné et adapté à leurs besoins.

Ensemble, acteurs d'un accompagnement quotidien.

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS OU DE NOUS REJOINDRE ?

Découvrez les métiers, les structures du réseau et les opportunités de recrutement sur le site du Département du Cher.

www.departement18.fr

CHER DÉPARTEMENT 18

AVEC VOUS POUR VOUS

Création : Reverb 02 48 70 20 73